



INDÉPENDANTS ET SURENDETTEMENT

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

État / CNCI-UNAM-HEG ARC

Conférence de presse, 2 septembre 2022

Sujet de la conférence de presse

- La Covid a fragilisé nombre d'indépendant-e-s et petites entreprises.
- Les risques de surendettement sont réels.
- L'endettement et le surendettement peuvent avoir de multiples conséquences.



- Un partenariat public-privé a été conclu :
***Des actions de prévention seront proposées,
ouvertes à toutes et à tous, gratuitement***
- Objectif = soutenir les petits patrons, de façon ciblée et efficace.

Déroulement

État des lieux, les constats

Les mesures actuelles

Approche retenue et actions mises en place

Contenu des webinaires et du séminaire; informations données par les fiduciaires

Impacts attendus, conclusion

État des lieux, les constats

Florence Nater,
Conseillère d'État, cheffe du DECS

- Le nombre total d'indépendant-e-s (à leur compte ou salarié-propriétaire de SA ou Sàrl) parmi la population active occupée s'élève à 13% en Suisse ;
- Ce chiffre est de 12,7% à Neuchâtel et de 15% si l'on ajoute les collaborateurs et collaboratrices familiaux ;
- Les très petites entreprises, de moins de neuf employés, composent 90% des entreprises suisses.



- La crise de la Covid a révélé la fragilité de la situation financière de nombreux-ses indépendant-e-s et petites entreprises ;
- Les indépendant-e-s avec les revenus les plus faibles (< 4'000 francs) ont subi les pertes de revenu les plus importantes ;
- La crise a contraint une grande partie des indépendant-e-s à puiser dans leurs réserves d'épargne ou à s'endetter pour pouvoir assumer leurs charges courantes.



État des lieux, les mesures actuelles

Paola Attinger

Cheffe adjointe, service de l'action sociale



- SAI, soutien à une activité indépendante :
Mais ce soutien est réservé aux personnes inscrites à l'ORP et il intervient au début de l'activité.
- Mandat de conseil et gestion des dettes au Centre social protestant (CSP) et à Caritas :
Mais ces organismes privés ne possèdent pas les compétences fiduciaires nécessaires pour accompagner des indépendant-e-s.
- Peut-être et surtout :
Les indépendant-e-s, qu'ils ou elles dirigent des micro-entreprises ou des SA, ne souhaitent souvent pas solliciter l'aide ou les conseils des collectivités publiques.
- Mais :
Les offres de professionnel-le-s (fiduciaires ou avocats-conseil) sont souvent trop onéreuses lorsque les ressources se font rares.



Approche retenue et actions mises en place

Charles Constantin

Membre de la direction de la CNCI et secrétaire
de l'UNAM

> **cnci**

unam.ch
les arts & métiers neuchâtois

- Soutien aux membres
- Infos pratiques
- Recours au réseau



Actions mises en place

2 webinaires et 1 séminaire

Des entretiens individuels
avec des fiduciaires

Des liens à partager sur le
surendettement



Contenu des webinaires et du séminaire; informations données par les fiduciaires

Benjamin Chapuis

Prof. associé à la Haute école de gestion Arc (HEG Arc)

Président de l'Ordre neuchâtelois et jurassien d'EXPERTsuisse

Donald: notre file rouge

Entrepreneur ?

Pistes de réflexion

Situation de départ

Situation de départ

Facturation des prestations

Intégralité

Excès

Marge suffisante?

Marge suffisante?

Budget

Un pantalon, 2 poches!

Un pantalon, 2 poches!

Fournisseurs

Rentabilité vs. liquidités

Relations

Es

Assurances

Assurances

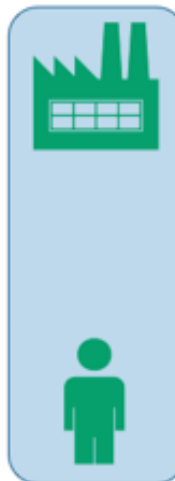
Prévoyance

Protection

Suivi administratif



Raison individuelle
Société en nom collectif



Personnes morales
(Sàrl - SA)



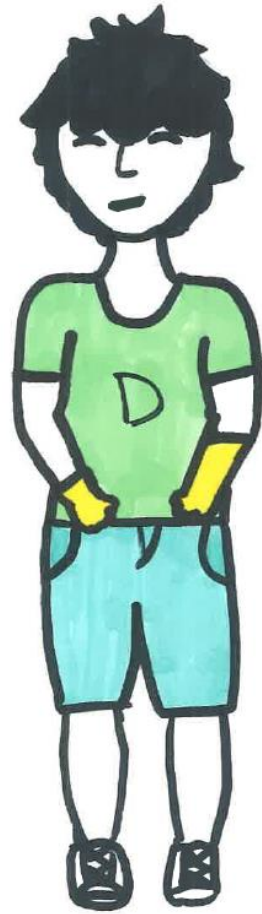
TVA
Impôts

Total	Restauration rapide	Food-Truck Soirs	Food-truck week-end
453 600	107 957	288 036	57 607
100.0	23.8	63.5	12.7
174 591	44 975	108 014	21 603
279 009	62 982	180 023	36 005
61.5	58.3	62.5	62.5

% MB	Mensuel
38.1%	8 850
4.7%	1 094

ne.ch
cnci

haute école
arc
gestion
unam.ch





EXPERT
SUISSE

Association suisse des experts en
audit, fiscalité et fiduciaire
Ordre Neuchâtelois et Jurassien

FIDUCIAIRE | SUISSE

Union Suisse des Fiduciaires
Section Neuchâtel, Jura et Berne romand

entretien gratuit de 45 minutes avec une fiduciaire le 9 novembre de 18h00 à 21h00.

Impacts attendus et conclusion

Florence Nater

Conseillère d'État , cheffe du DECS

